

Passage à la Hors Classe			
Échelon d'origine et ancienneté dans la Classe Normale au 01/09/2026	Indice Traitement brut	Échelon d'arrivée et ancienneté dans la Hors Classe au 01/09/2026	Indice Traitement brut
Échelon 11 (ancienneté \geq 2 ans et 6 mois)	678 3337,65 €	Échelon 5 (ancienneté non conservée)	768 3780,69 €
Échelon 11 (ancienneté $<$ 2 ans et 6 mois)	678 3337,65 €	Échelon 4 (ancienneté conservée)	720 3544,40 €
Échelon 10 (ancienneté \geq 2 ans et 6 mois)	634 3121,04 €	Échelon 4 (ancienneté non conservée)	720 3544,40 €
Échelon 10 (ancienneté $<$ 2 ans et 6 mois)	634 3121,04 €	Échelon 3 (ancienneté conservée)	673 3313,03 €
Échelon 9 (ancienneté \geq 2 ans)	595 2929,06 €	Échelon 2 (ancienneté conservée)	629 3096,43 €

Passage à la Classe Exceptionnelle			
Échelon d'origine et ancienneté dans la Hors Classe au 01/09/2026	Indice Traitement brut	Échelon d'arrivée et ancienneté dans la Classe Exceptionnelle au 01/09/2026	Indice Traitement brut
Échelon 7 (ancienneté \geq 3 ans)	826 4066,21 €	Échelon 5 (ancienneté non conservée)	895 4405,89 €
Échelon 7 (ancienneté $<$ 3 ans)	826 4066,21 €	Échelon 4 (ancienneté conservée)	835 4110,52 €
Échelon 6	811 3992,37 €	Échelon 4 (ancienneté non conservée)	835 4110,52 €
Échelon 5 (ancienneté \leq 2 ans et 6 mois)	768 3780,69 €	Échelon 4 (ancienneté non conservée)	835 4110,52 €
Échelon 5 (ancienneté $<$ 2 ans et 6 mois)	768 3780,69 €	Échelon 3 (ancienneté conservée)	780 3839,77 €

Arrêtés collectifs d'avancement, pour l'année 2025-2026, dans l'académie de Dijon :

[Hors Classe](#)
[Classe Exceptionnelle](#)

Pour que le nouvel échelon soit pris en compte pour le calcul de la retraite,
il faut rester au moins 6 mois en activité à cet échelon.